

Rose-Marie Véron
Candidate aux élections législatives "circonscription Angers Mauges"

Au Collectif pour la Promotion de l'Ecole Publique dans les Mauges

Angers, le 1^{er} mai 2007,

Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez sollicitée pour connaître ma position concernant l'ouverture d'un collège public à Beaupreau.

Lors de mon passage dans les Mauges le 21 mars, j'avais souhaité rencontrer des membres de votre collectif. Durant ces échanges, j'ai affirmé mon soutien à vos actions pour défendre un service public d'éducation.

Vos demandes d'ouverture d'un collège à Beaupreau sont argumentées et fondées

Ce canton est le seul de cette importance à être dépourvu d'un collège public.

Les effectifs dans les écoles primaires publiques sont en progression et il est nécessaire d'assurer la continuité du service public d'éducation de la maternelle au lycée

Chacun doit avoir le choix d'accéder à un enseignement laïc et gratuit de proximité

Aussi, je le réaffirme officiellement par ce courrier ; je soutiens votre demande et me prononce en faveur de la construction d'un collège public à Beaupreau

Avec mon suppléant, Jean-Marc Bureau, nous sommes prêts à vous rencontrer de nouveau si vous le souhaitez.

En renouvelant, mon soutien à ce projet, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Rose-Marie Véron
<http://rosemarieveron.blogspot.com>